Prospectus de la Revue Canadienne.

NOUVELLE SÉRIE.

I.

Ceux qui s'occupent de littérature ont pu constater que dans tous les pays on lui donne des organes spéciaux, et que ces organes sont considérés comme une condition essentielle de son parfait développement. La littérature a une vie propre ; elle se choisit dans la société un coin tranquille et paisible, et c'est la déplacer que de la confier aux allures vives et mouvementées de la presse quotidienne. Combien de belles productions cette dernière n'éparpille-t-elle pas à tous vents, pour les laisser tomber le lendemain dans un éternel oubli ? La vraie littérature ne se contente pas de cet éclat d'un jour. Elle veut vivre, elle veut demeurer, consentant d'attirer moins de regards mais plus de considération. Elle ne se prodigue pas à tous venants ; mais elle invite les esprits délicats à la suivre et à l'admirer ; elle se veut, hors de la portée du vulgaire, des sanctuaires choisis où ses disciples peuvent toujours pénétrer, se rencontrer et se connaitre.

Les lettres canadiennes comme les autres et plus même que les autres ont besoin d'un tel sanctuaire, exigent des organes. Il y a dix-sept ans on le comprit, et la *Revue Canadienne* vit le jour. Parcourons ses pages depuis cette date ; les écrits, les travaux dignes de mention et dignes d'être conservés y abondent. On peut les relire avec plaisir et avec fruit. Sans l'intermédiaire de cette publication ils n'auraient jamais été ou ne seraient plus. Ensevelis dans

60160

1 5 2 cp

les notes de leurs auteurs, ils attendraient une lointain aurore ; ou bien, fruits exotiques de la presse quotidienne, cette marâtre à la démarche hâtive et impatiente en aurait depuis longtemps perdu et fait perdre le souvenir. En Canada le nombre des lecteurs est restreint, et le travail de l'impression coûte un prix élevé. Combien de bonnes et belles choses qu'on n'ose mettre en volume, craignant les difficultés matérielles ? Recueillons-les et les condensons en quelques pages, et qu'elles ne soient pas perdues pour la postérité.

Depuis dix-sept ans le mouvement littéraire s'est accentué, la classe instruite s'est accrue et le nombre des productions de l'intelligence est devenu plus considérable. Il existe dans nos centres populeux des sociétés littéraires florissantes, et on a commencé à stimuler nos jeunes talents en les inviatnt à prendre part à des concours divers. Les questions historiques sont soumises à des investigations minutieuses et réitérées. Archives, documents privés, récits légendaires souvenirs des vieillards, traditions de famille, on interroge tout avec un soin extrême, et, grâce au zèle infatigable de nos historiens nationaux, nous pouvons relever chaque pas de la civilisation dans le nord de l'Amérique.

Nous suivons avec grand intérêt le résultat de ces recherches. Elles ont pour nous un attrait de cœur ; elles nous donnent un sentiment d'orgueil. Mais voilà que nous ne serons plus seuls à nous y intéresser, et nos historiens peuvent compter désormais sur de plus nombreux lecteurs. La France s'est souvenue soudain du rejeton qu'elle a abandonné depuis plus d'un siècle sur les bords du St-Laurent. Elle se rappelle que nos ancêtres furent ses enfants et que nos gloires sont les siennes. Et si les relations nouvelles qui s'établissent ont de l'importance au point de vue politique, elles en ont aussi pour notre littérature.

Notre mouvement littéraire tend sans cesse à se généraliser. Nous nous essayons dans tous les genres. Donnons

aux lettres canadiennes un centre vital, actif; ouvrons les pages d'une bonne *Revue* à tous les talents et notre littérature vivra; nous pourrons en montrer avec orgueil les développements. Historiens, littérateurs, hommes versés dans les arts et les sciences, nous vous faisons appel; prêtez-nous votre concours.

La *Revue Canadienne* a son passé littéraire; il répond de son avenir. Cette déclaration est suffisante pour ceux qui depuis sa fondation l'ont suivie et encouragée. Ceux-là savent ce qu'elle a été et ce qu'elle a fait.

II.

En janvier 1864, les fondateurs de la *Revue Canadienne* disaient dans leur prospectus :

" Notre but est d'ouvrir une carrière à la littérature, de
" créer des spécialités, de travailler par des études et des
" travaux à l'alliance des lettres et de la religion, et de pro-
" pager et défendre les principes fondamentaux qui, suivant
" l'enseignement infaillible de l'Eglise Catholique, forment
" les assises de tout ordre social."

La première partie de ce programme a été fidèlement et amplement remplie. Nous n'avons qu'à jeter un regard sur les volumes de la *Revue* pour nous en convaincre. La seconde partie—celle qui regarde la propagation et la défense des principes sociaux—n'a pas reçu un soin égal, et l'intention des fondateurs n'a pas eu sous ce rapport son parfait accomplissement. Il n'en sera plus ainsi. La *Revue Canadienne* acceptera désormais toute la tâche qui lui a été tracée, et la mission si clairement définie qui lui a été donnée à sa naissance. Elle sera une revue consacrée à la défense sociale, observant tous les événements et les jugeant au seul point de vue des principes. La vérité catholique sera son flambeau, et elle acceptera pour guide, avec la foi

la plus entière, les paroles tombées de la chaire infaillible. La *Revue* se sentira désormais forte de sa mission et elle l'accomplira à tout événement sans faiblir et sans faillir.

Nous allons donner quelques développements à cette partie de notre programme tant pour montrer la grande importance que nous y attachons que pour éclairer le public instruit dont nous attendons le patronage.

En Europe, des revues se sont choisi la spécialité de proclamer et d'affirmer les principes sociaux. Le bien qu'elles opèrent est grand et les encouragements leur viennent de haut. La vérité attaquée et niée trouve dans ces revues une brillante défense et une éclatante revendication. Sans cesse sur la brèche, elles interrogent tout fait nouveau, observent tout courant d'opinion, sondent tout changement pour en saisir le but et en prévoir les conséquences.

Qui ne comprend l'importance de leur œuvre ? La société moderne est atteinte d'un mal profond ; il faut le découvrir, le mettre à nu. Elle flotte, elle erre, cherchant le mot dc la fin dans tout phénomème, toute invention, tout progrès. Elle a perdu ses assises et c'est une noble mission, une noble tâche que de travailler à les lui rendre.

En Canada s'introduit aussi cet esprit moderne, ce désir irrésistible du nouveau. La liberté constitutionnelle donnant plein moyen d'action, on s'imagine trop facilement qu'il suffit de toucher à notre législation, à nos institutions pour remédier à nos maux. On veut souvent porter sur ces choses une main hâtive, imprudente et inexpérimentée, n'ayant en vue que l'intérêt immédiat et ne réfléchissant pas qu'un petit changement peut quelquefois causer dans le système des perturbations dangereuses.

Notre politique est emportée par le mouvement vertigineux du siècle ; notre législation se fait avec une hâte et une légèreté regrettables mais peut-être inévitables. Nous

sommes loin du temps où, avec une prudente réserve, on attendait pour tout changement important la sanction antérieure de la coutume. Aujourd'hui, non-seulement les lois, mais les constitutions mêmes s'altèrent de jour en jour. Le mandataire du peuple se trouve tout à coup en présence d'une loi, d'une mesure dont il ne prévoit pas toute la portée. C'est une question qui touche à l'éducation, aux rapports de l'Eglise et de l'Etat, qui affecte une base sociale, un principe religieux, ou qui comporte un vif intérêt national. Le législateur choisi par le vote populaire n'est pas toujours, ne peut pas être toujours compétent à la juger. Il est souvent bien disposé; il ne demande qu'à être éclairé et il est urgent qu'il le soit. Certains hommes se sont fait une spécialité d'étudier ces difficiles questions; faisons appel à leurs lumières, chargeons-les de les traiter.

L'établissement du régime constitutionnel a donné à notre peuple des devoirs inconnus jusqu'alors, devoirs qu'il lui faut remplir avec conscience et connaissance. De là est née la nécessité de modifier l'enseignement populaire. Nous ne sommes plus au temps où il suffisait d'enseigner le respect et la soumission dus à l'autorité. Le rôle du citoyen ne se réduit plus à l'obéissance ou même aux simples représentations. Il a maintenant des droits et par là des devoirs nouveaux dont l'accomplissement, obligatoire en conscience, peut entrainer de graves conséquences. Il faut garder qu'il n'agisse en aveugle. Appelé à participer au gouvernement de l'Etat, sa main doit savoir donner la bonne impulsion. Il a besoin d'être éclairé, et les avertissements doivent lui venir du haut de toutes les tribunes.

Et ce devoir est devenu encore plus pressant depuis la Confédération. Notre peuple canadien-français tient maintenant dans sa main tout ce qui est essentiel à la sauvegarde de ses destinées. La législature de Québec a le contrôle de toutes les questions vitales ; elle statue sur tout ce qui touche de près aux bases de la société : la religion, la famille et la propriété. C'est son domaine, son champ d'action.

Chaque faux pas est gros de conséquences, et peut affecter gravement la stabilité de la société. Et il n'y a plus, sur ce théâtre, cette vive rivalité de races et de foi, qui, sur toute question religieuse ou nationale, contribuait si puissamment à grouper du côté des bons principes la majorité de nos représentants. Cet aiguillon manque au bien et cet obstacle à l'erreur. L'ennemi venant du dehors était moins à craindre que celui qui nait au sein de notre nationalité. Au premier on attribuait facilement de pervers desseins ; au second le cœur est porté toujours à donner le bénéfice de bonnes intentions. Il faut donc plus que jamais une étude approfondie de toutes les questions graves de notre politique ; et cette étude est un devoir autant pour la partie dirigeante de la population laïque que pour le clergé. C'est de ces deux classes que doivent partir le concours et l'encouragement nécessaires aux hommes sérieux qui traiteront, au point de vue des principes catholiques, chaque question importante qui se présentera.

Et il ne faut pas se restreindre aux mesures législatives. Les fausses théories qui infestent les intelligences dans le vieux monde ont leur influence parmi nous. Nous ressentons dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre matériel le contre-coup de toutes les grandes commotions européennes, et les échos des luttes sociales et religieuses qui s'y livrent parviennent distinctement à nos oreilles. Les erreurs sont partout les mêmes ; cè qu'elles font ailleurs, elles le feront en Amérique. Il importe de se prémunir, de se préparer. Convaincus que l'ordre n'a d'autres bases que les principes sociaux tels que les entend l'Eglise, nous devons veiller à ce que ces principes demeurent intacts dans l'esprit de notre population. Nous devons, devant tout fait nouveau, tout courant d'idées, les proclamer et les faire bien connaître. Notre vaillant clergé est là ; joignons à sa grande influence les moyens que nos institutions constitutionnelles mettent plus spécialement à notre portée. Notre nationalité—l'histoire en fait foi—a un caractère spécial ; travaillons à le lui conserver. Contre l'invasion universelle des doctrines

funestes, il faut protéger notre peuple. C'est un devoir d'écrire et un devoir pour ceux qui comprennent d'encourager les écrivains se vouant à cette œuvre. La partie saine de notre population le comprend, et nous avons lieu de croire que le clergé attend avec hâte qu'une revue accepte une telle mission.

Nous allons donc, encore plus spécialement que par le passé, suivre pas à pas et même précéder, si c'est possible, le mouvement des idées parmi nous. Nous tâcherons de bien saisir le point menacé, de le déterminer avec précision, et nous appellerons alors à notre secours les hommes de science et d'expérience habitués à manier la plume.

Nous ferons la même chose pour les questions comportant degrands interêts matériels, tout en restant étrangers aux querelles de parti

III.

Nous comptons sur la collaboration de tous ceux qui peuvent alimenter une revue, et nous avons déjà reçu promesse de concours de la part de plusieurs de nos principaux littérateurs. L'entreprise n'étant en aucune manière une spéculation, les éditeurs ont décidé qu'après le paiement des dépenses nécessaires d'impression et d'administration, le surplus des recettes sera appliqué à rémunérer les écrivains.

L'examen et le choix des matières sera confié à un bureau de direction. Les collaborateurs ne seront responsables que de ce qui paraîtra sous leur signature.

Il sera publié un feuilleton intéressant. Autant que possible nous nous procurerons des romans canadiens inédits.

Les livraisons de la *Revue Canadienne* paraîtront vers le 25 de chaque mois. Elles seront chacune de 64 pages, format in-octavo. L'abonnement fixé à la somme de deux piastres

et demie par an sera réduit à deux piastres pour ceux qui paieront d'avance.

La suspension de la *Revue* avait causé des regrets dans notre monde littéraire, et nous croyons que sa réapparition sera accueillie avec une vive sympathie. La crise financière que nous venons de traverser avait forcément ralenti le zèle des amis de la littérature ; nous espérons que les temps meilleurs vont le faire revivre plus fort que jamais.

Les matières seront variées et la *Revue* sera générale. Nous ne laisserons passer inaperçue aucune question importante. Nous voulons que la *Revue* se recommande d'elle-même par le choix judicieux, par l'intérêt et par l'importance de ses matières, à l'attention et à l'encouragement du public instruit.

Montréal, Janvier 1881.